



ATELIER-RESSOURCES: PASSEZ À L'ACTION! Alimentation des ados et des jeunes

Vous avez suivi la formation « Alimentation des ados et des jeunes : Les bases pour soutenir des pratiques saines et durables » (ou une autre formation en nutrition/alimentation du Drapps en 2021, 2022, 2023), à présent vous souhaitez mettre en place une action qui cible l'alimentation de ce public.

Cet atelier propose de vous y aider par un **temps d'échanges entre participants** sur la thématique, de travaux de groupe autour de **cas pratiques** et d'**expérimentations d'outils d'intervention**.



Objectifs

- Echanger les pratiques autour des projets portés ou envisagés par les participants
- Mobiliser les ressources existantes pour construire des actions efficaces



Contenus

- Echanges autour de cas pratiques (problématiques vues pendant la formation) et des projets des participants
- Découverte d'outils d'intervention
- Découvrir des projets existants qui ont fait leurs preuves
- Evoquer les ressources « savoirs d'intervention », recommandations, données utiles



Méthodologie pédagogique

- Atelier en **présentiel**
- **Démarche pédagogique** active favorisant la participation



Intervenant

Charlène TESSON, chargée de projet de Promotion Santé Occitanie
Karine JUSTO VEQUE, diététicienne, adhérente du réseau Reppop, intervenante en éducation thérapeutique du jeune patient obèse



Handicap

Nous nous assurons que les locaux sont adaptés à recevoir des personnes à mobilité réduite.

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter afin de vérifier ensemble les possibilités d'aménagements. Pour cela, contactez notre référente handicap, Michèle Olivan :

☎ 06 95 40 51 54

✉ molivan@promotion-sante-occitanie.org



Contact

☎ 05 61 77 87 11

✉ formation@promotion-sante-occitanie.org

➔ www.promotion-sante-occitanie.org



MODALITÉS

PRÉREQUIS :

Avoir suivi une formation du Drapps sur la thématique nutrition/alimentation (proposée en 2021, 2022, 2023)

PRIX :

Les frais pédagogiques des formations du Drapps sont entièrement pris en charge par l'Agence Régionale de Santé de l'Occitanie. Les frais de déplacements, de repas et d'hébergement sont à la charge des participant.e.s

PROCHAINES SESSIONS :

[Formulaire d'inscription](#)